



Parcours diplômant : maternelle, primaire et collège

Désignation <u>au forfait</u>	Decazeville Communauté*	Non communautaire
Éveil musical	60 €	100 €
Classe passerelle découverte	150 €	220 €
Cursus général	360 €	470 €
Location d'instrument	80 € + 300 € (caution)	80 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €

Parcours non diplômant : lycée, université et adulte

Désignation <u>à la carte</u>	Decazeville Communauté*	Non communautaire
Formation instrumentale <i>(cours individuel)</i>	310 €	400 €
F. instrumentale en binôme	240 €	340 €
Formation musicale <i>(cours collectif)</i>	40 €	60 €
FM individuel	80 €	120 €
Classe d'orchestre	10 €	10 €
Location d'instrument	80 € + 300 € (caution)	80 € + 300 € (caution)
Option musique baccalauréat*	60 €	100 €
Manuel de formation musicale	25 €	25 €



Dispositif « musique solidaire »

Dans le cadre de l'**année scolaire 2019-2020**, l'école de musique met en place **sur fonds propres**, un dispositif d'accompagnement « musique solidaire », sans distinction d'âge ou de domiciliation. **LIRE ATTENTIVEMENT NOS CONDITIONS PARTICULIÈRES.**

Désignation par élève	QF tranche 1 de 0 à 320	QF tranche 2 de 321 à 520	QF tranche 3 de 521 à 800	QF tranche 4 de 801 et plus
Remise accordée sur l'offre de cours choisie	-30%	-25%	-20%	
Location d'instrument	20 € <i>+ 150 € (caution)</i>	40 € <i>+ 150 € (caution)</i>	60 € <i>+ 150 € (caution)</i>	
Manuel de formation musicale	OFFERT !	5 €	10 €	

Conditions particulières

- Pour l'année scolaire 2019-2020, le dispositif propose jusqu'à **trois bourses pour l'ensemble de l'école**,
- OBLIGATOIRE : fournir une **attestation de quotient familial** (document CAF), de la **situation du mois antérieur à la date d'inscription**,
- Offre limitée à une **seule demande par famille et par an**,
- Eligibilité **par ordre d'arrivée** des dossiers d'inscriptions dûment complétés,
- Les réductions s'appliquent **sans distinction d'âge et de domiciliation** sur l'ensemble de nos cursus,
- Toute demande hors quota, fera l'objet d'une **appréciation au cas par cas** par la direction de l'école de musique, dans la limite des moyens annuels alloués à ce dispositif,
- Une fois le dossier validé, **l'inscription est payable d'avance et en totalité** avec la possibilité de faire 3 chèques égaux (encaissement différé),
- La deuxième inscription (et plus) d'une même famille bénéficie des **réductions contractuelles**,
- De part la nature des moyens éphémères qui y sont alloués, le **maintien de ce dispositif d'aide sera réévalué tous les ans.**

Traitement du dossier

Toute demande doit passer par **M. Loïc RANDEYNES**, en charge de l'école de musique. Chaque **dossier complet** sera enregistré, numéroté et daté par ordre d'arrivée. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais, à la lecture des éléments portés à notre connaissance.

Ecole de musique : **06.86.70.91.54**

Remise de l'attestation CAF en main propre ou par email sur :
gestion-edm.lyredecazeilloise@orange.fr



Le tarif *Decazeville communauté est accordé aux élèves domiciliés sur le territoire communautaire selon les critères définis par la collectivité :

- âgés de moins de 18 ans,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de scolarité,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de demandeur d'emploi.

IMPORTANT !!!

L'aide de la collectivité pouvant être revue à la baisse en cours d'année scolaire 2019-2020, l'école de musique se réserve le droit de solliciter un appel de fonds complémentaire auprès de l'ensemble de ses usagers (communautaires et extérieurs), afin de palier à cette baisse de dotation éventuelle qui n'aurait pu être anticipée au moment de votre inscription.

Réinscription pour nos usagers avant le 22 juin 2019

- -5 % de réduction pour toute réinscription individuelle,
- -10 % de réduction pour deux réinscriptions dans la même famille,
- -15 % de réduction pour trois (et plus) réinscriptions dans la même famille.

Pour toute inscription

- -5 % de réduction pour deux inscriptions dans la même famille,
- -10 % de réduction pour trois (et plus) inscriptions dans la même famille.

***Option musique au baccalauréat**

Les musiciens sociétaires de la Lyre decazeilloise bénéficient de la gratuité de cet enseignement.

Organisation de l'école de musique

Le cursus des études et le règlement de l'école de musique sont à consulter sur notre site (rubrique téléchargement) :

<https://lyredecazeilloise.fr>

Nous écrire : contact@lyredecazeilloise.fr

Nous téléphoner : **06.86.70.91.54**